

COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
SESSION D'AUTOMNE 2007 DE LA SECTION 12
« Architectures moléculaires : synthèses, mécanismes et propriétés »
29-30 octobre 2007
Compte rendu intersyndical

Présents :

- les membres de la section (Cf. <http://www.cnrs.fr/comitenational/sections/section12.htm>)
- Marie-Claire Lasne, Directrice Scientifique Adjointe section12 (intervention 30/10)
- Gilberte Chambaud, directrice du département Chimie (intervention 30/10)
- Michèle Desumeur, Assistante du Comité National

Excusé : Pascal DUMY

Intervention de Gilberte Chambaud, directrice du département Chimie (mardi 30 octobre 14h00)

[NDLR : nous avons essayé de retranscrire fidèlement cette intervention et les questions-réponses qui ont suivi. Il est cependant très possible que nous n'ayons pas tout compris...]

Gilberte Chambaud [GC] commence son intervention par l'exposé des moyens affectés pour 2008.

Au niveau du global du département, il y aura un poste chercheur de plus que l'an dernier. Quatre postes sont accordés par d'autres départements colorisés chimie.

En considérant le pyramidage des CR et des DR2 sur l'ensemble du CNRS, la section 12 n'apparaît pas comme la plus défavorisée. Il n'y aura donc que 6 postes DR2 à l'affichage pour notre section, pour la promotion ou le recrutement (mais il n'y a que deux postes DR2 au recrutement externe pour tout le département, dont un réservé à la section 11). Par contre le « besoin de sang frais » a été pris en compte par un effort sur le recrutement des CR : un poste de CR1 et 8 de CR2 seront proposés aux concours (7 postes banalisés dont 1 colorié « chimie verte » et un fléché à Angers sur la chimie des matériaux). Il serait souhaitable d'informer les candidats sur la possibilité de se présenter simultanément en CR1 et en CR2.

Un effort a été consenti au niveau des promotions. Sur l'ensemble du CNRS, le nombre de possibilités de promotions DR2→DR1 s'élèvera à 130 (contre 120 l'année dernière). Le nombre de promotions DR1→DRCE1 passera de 18 à 25. L'arbitrage entre les départements n'ayant pas encore eu lieu, GC ne peut pas nous communiquer les chiffres pour la chimie.

670 ITA devrait quitter le CNRS cette année (départ en retraite ou autres raisons). Compte tenu des 70 postes réservés pour les réintégrations, des 40 recrutements prévus de personnes handicapées et des 596 postes qui seront ouverts aux concours, le solde des effectifs ITA devrait être positif. Les disciplines sont inégalement traitées. En informatique tous les départs sont compensés. Pour le DSC, il est prévu 80 départs et 65 postes ouverts aux concours.

La campagne de NOEMI va être ouverte prochainement, avec 73 propositions. (Ce sont les catégories administratives qui mutent prioritairement ; les offres de postes techniques, plus spécialisés, sont généralement moins bien satisfaits).

Moyens financiers : le budget initial de la masse salariale est en hausse de 112 M€. Mais, compte tenu des augmentations simultanées des charges sur les retraites (39% l'année dernière, 50% cette année), ces augmentations n'ont pas d'incidence sur le budget réel. Pour l'ensemble du CNRS, la masse salariale s'élève à 2 milliards 600 millions d'euros. On passe d'un gel de 0,15 à 0,5 sur la masse salariale. Il y aura également un gel de 5% sur le budget hors masse salariale. Pour faire face à ces gels, le CNRS entend mettre en place des « réserves de précaution » à hauteur de 15% sur les dotations des unités et sur certains TGE et TGI. Par contre il n'y aura pas de réserve sur les crédits d'intervention, destinés à des efforts sur la mise en sécurité, la participation à l'achat de petits matériels, les colloques et les GDR. Pas non plus de restrictions sur le mi-lourd, qui profite essentiellement aux Réseaux Thématiques de Recherches Avancées (RTRA), à hauteur de 450 K€. Il reste après au département 1 M€ sur du mi-lourd. Enfin, 1,4 M€ seront affectés aux CPER.

Les crédits de vacation des laboratoires seront notifiés dans la dotation globale des laboratoires, mais resteront identifiés à la dépense comme des lignes budgétaires distinctes.

Le CNRS a décidé d'affecter le préciput ANR à la mise en sécurité des locaux universitaires hébergeant les unités mixtes, à condition que les universités partagent les frais à égalité (il n'est pas question de reverser ce préciput au fonctionnement des unités). Le CNRS dépense par ailleurs 12M€ par an pour des opérations de réfection des locaux CNRS, soit 750.000m².

270 M€ sont servis annuellement par l'ANR aux laboratoires. Le budget du CNRS vers les laboratoires est de 160 M€ (hors masse salariale et charges sociales induites, pour les personnels CNRS et pour les personnels non CNRS des unités). Le budget ministère à destination des unités mixtes s'élève également à 160 M€.

Gilberte Chambaud a ensuite longuement répondu aux nombreuses questions de la Commission,

- Les frais de missions de formation permanente seront-ils à la charge des laboratoires ? → Oui, partiellement (à hauteur de 50% ? 10M€ en tout). La démarche vise à « responsabiliser les unités » [NDLR : ???].

- La politique de recrutement affichée reste timide face aux nombreux départs à la retraite, et reviendra à accentuer un déséquilibre déjà dénoncé du ratio chercheurs/ITA ? → Le maintien des effectifs du CNRS, comparé aux réductions du nombre global de fonctionnaires, est un signe du gouvernement de son soutien à la recherche [NDLR : ce qui ne répond que très partiellement à la question].

- Quelles répercussions aura le gel de 0,5% de la masse salariale sur la politique d'avancement et sur les régimes indemnitaires ? → Il ne devrait pas y avoir de baisse dans ces domaines ; au contraire, les efforts engagés seront poursuivis.

- Quel sera le rôle de la commission lors de la session de printemps ? → Inchangé. La seule chose qui changera sera l'origine des rapports des comités de visite, formés désormais par l'AERES (mais avec des représentants des sections). La vision « locale » de l'évaluation par les comités de visite AERES ne peut suffire à la Direction du CNRS, qui a besoin d'une vision comparative nationale.

- Participation des élus C aux comités de visite des unités (double rôle d'évaluation technique et de représentants des personnels) ? → GC est consciente du problème. Le CNRS et le CoNRS doivent aider l'AERES, en l'incitant à exploiter le volant d'effectif des comités de visite (6 personnes) pour y associer des représentants ITA ou ITRF.
- Financement par l'ANR ? → Un bon équilibre entre « financement par agence » et « budget récurrent » doit être trouvé (Fert n'aurait jamais eu le prix Nobel sans financement récurrent). Un « récurrent flexible » serait une solution.
- LRU ? → L'autonomie des universités n'est pas une mauvaise chose en soi, mais le schéma définitif n'est pas encore fixé. Certaines universités ont vocation à ne plus faire de recherche. Le CNRS n'ira pas vers la globalisation des crédits aux établissements.
- La CPCN s'est prononcée contre les fiches bibliométriques. Elles sont maintenues. Qui va s'en servir ? → La Direction des Partenariats (DPA). Les indicateurs binaires permettent d'identifier les chercheurs pour lesquels une information plus fine est requise. L'objet de l'évaluation est la promotion. Une évaluation fine ne peut se concevoir qu'à partir de l'analyse des publications.
- Quid par rapport au propos de la CPU ? → « Bof la CpU dit ce qu'elle veut... »
- Quid de l'évolution du CNRS ? → « La qualité du CNRS, c'est son inertie ». Il faut évoluer, mais doucement. [NDLR : surprenant !]

Travaux de la commission 12

Elections partielles

Mireille Blanchard-Desce (DR) a présenté sa démission à la commission 12.

Notre collègue et amie Virginie Le Boulaire a également démissionné de la section et quitté le CNRS. Nous la remercions pour sa participation efficace et sympathique, et lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle carrière de Professeur des Ecoles.

Pour remplacer ces deux collègues, les candidatures de Chantal Andraud (DR2 à l'ENS de Lyon) et de Didier Gori (AI à l'ICMMO) ont été proposées et votées à l'unanimité par la Commission.

Approbation du procès verbal de la session de printemps 2007 (unanimité)

Informations section (Joël Moreau)

Suite à l'inversion du calendrier, les concours chercheurs auront lieu en 2008 avant la session de printemps. Les concours seront ouverts le 5 décembre 2007 ; la date limite pour la réception des dossiers est fixée au 9 janvier 2008.

Sont nommés à l'AERES pour la chimie :

- Max Malacria (responsable)
- Pascal Dumy
- Régis Réau
- Georges Hadzianou.

La section a été sollicitée par l'AERES pour désigner des collègues susceptibles de participer aux comités de visite des unités qui relèvent de la 12.

UMR → proposés

Arnaud → Lemaire

FR Malacria → Moreau

Ebbesen → Larpent

Le Drian → Pancrazi

Cossy → Mignani

Vidal → Quirion

Malacria → Pilard

Zard → Quintard

Il est possible que ces propositions ne soient pas pleinement respectées, l'AERES privilégiant une logique de site plutôt qu'une logique d'unité, ce qui n'était pas précisé dans la demande de l'AERES.

Yves Berchadsky fait remarquer que le fonctionnement de l'AERES ne laisse plus de place à l'évaluation technologique et des ressources humaines des unités dont étaient habituellement chargés les élus C qui se retrouvent exclus de fait des comités d'évaluation.

En tout état de cause la section s'interroge sur le rôle qui va être dévolu à la commission lors de la session de printemps.

Calendrier 2008

18-19 février : bureau printemps et jury

8-11 avril : auditions

14-16 avril : délibérations

9-12 juin : session de printemps

Une réunion téléphonique de l'ensemble de la Commission 12 aura lieu le 18/02, afin de valider les candidatures, qui auront au préalable été diffusées par mail.

Les candidats DR, comme les CR, seront auditionnés (15 mn exposé et 10 mn questions)

Des experts pourront être invités à participer aux auditions si cela s'avère nécessaire.

Reconstitutions de carrières

4 dossiers ont été étudiés : les périodes de thèses et les stages post-doctoraux ont été pris en compte pour le calcul de l'échelon d'entrée, au titre de l'article 26 du décret n°83-1260 du 30 décembre 1983.

- Stellios Arseniyadis (53 mois)
- Celine Cassassus-Builhe (53 mois)
- Sylvain Ladame (98 mois)
- Mathieu Pucheault (38 mois)

Confirmation d'affectation

- Xavier Cattoen (UMR5253 Fajula équipe Wong Chi Man)
 - Michaël De Paolis (UMR 6014 Quirion équipe Maddaluno)
 - Cyrille Granjean (UMR 6219 Djedaini-Pilard)
 - Frédéric Liron (UMR 7611 Malacria équipe Poli)
 - Yann Pellegrin (UMR 6513 Odobel)
 - Guillaume Vincent (UMR 8182 Girerd équipe Kouklovsky)
 - Arnaud Voituriez (FR2301 Lallemand équipe Marinetti)
- Avis favorable pour tous

Titularisations

- Aurélien Blanc (UMR 7177 Louis équipe Pale)
 - Céline Casassus-Builhe (UMR 5255 Guarrigues équipe Quideau)
 - Gaëlle Chouraki (UMR 6178 Rodriguez équipe Parrain)
 - Michel Frigoli (UMR 8180 Sécheresse équipe Larpent)
 - Jérôme Hannedouche (UPR 8182 Girerd équipe Fiaud)
 - Sylvain Ladame (UMR 7006 Ebessen équipe Lehn)
 - Marie-Isabelle Lannou (UMR 8123 Cahiez équipe Pancrazi)
 - Laurent Vial (UMR 5250 Dumy)
- Avis favorable pour tous

Renouvellement de mise à disposition

Christophe Leroux
→ Avis favorable

Passage CR2→CR1

- Yann Bretonnière
 - YoannCoquerel
 - Olivier Dautel
 - Gwillherm Evano
 - Gilles Frison
 - Fabien Gagosz
 - Tsuyoshi Kato
 - Eric Leclerc
- Avis favorable pour tous.

Changement d'affectation

Jean-Michel Brunel → Avis favorable

Changement de section

Jacques Viala → Avis réservé

Evaluation biennale suite à demande de réexamen

- Samir Bouzbouz → Avis favorable sur l'activité 2003-2006. Projet à expliciter.
- Paul Mosset → Avis favorable
- Christian Rolando → Pas de rapport, avis réservé.

Eméritat

- Jean-Yves Lallemand (1^{ère} demande) → Avis favorable
- Claude Lion (1^{ère} demande) → Avis favorable
- André Durif-Varambon 78 ans (3^{ème} renouvellement) → Avis favorable

Ecoles thématiques

« Innovation en chimie au bénéfice de l'environnement ou vers une chimie vers un environnement durable » Michel Vaultier → Avis Favorable

« Les outils du génie chimique pour la conception de procédés propres et sûrs » Cognet/Falk → Avis Favorable
Il est souhaité que ces deux écoles soient coordonnées.

« Spectrométrie de masse à transformée de Fourier » Ohanessian-Rolando → Avis réservé.

Promotion DR2→DR1

- 1) Bruno Bujoli

- 2) Jean-Christophe Plaquevent
- 3) Yves Queneau
- 4) Jacques Maddaluno

Fédération de recherche

Création de FR GRIM3 à Nantes Pascal Gressier → avis favorable

Groupements de recherche

Création	GDR « C'NANO-PACA »	Hanbücken	→ avis favorable
Examen à 2 ans	GDR 2971 « C'NANO GSO »	Lefebvre	→avis favorable
Examen à 2 ans	GDR 2972 « C'NANO IDF »	Levenson	→avis favorable
Examen à 2 ans	GDR 2974 « NNS »	Harmand	→avis favorable

Promotions DR1 → DRCE1

René Grée UMR 6510

Promotions DRCE1 → DRCE2

Samir Zard UMR 7652

Proposition de médailles

Bronze : Fabien Gagosz
Argent : Mireille Blanchard-Desce